

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE PHILIPPE-MORIN

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion régulière de l'année scolaire 2013-2014 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le **lundi 9 juin 2014**, au salon du personnel de l'école, à 18 h 30, présidée par monsieur Patrice Dugal, président.

PRÉSENCES

Parents :

Madame Geneviève Auger
Monsieur Patrice Dugal
Madame Julie Lauzon
Madame Anne-Marie Talbot-Fournier

Personnel :

Madame Denise Brunet, personnel enseignant
Madame Lyne Hupée, personnel de soutien
Madame Stéphanie Plourde, technicienne en service de garde
Madame Marie-Claude Richer, personnel enseignant
Madame Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant

Direction :

Monsieur Jean-Pierre Nicolas, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18 h 40.

2. PRÉSENCES

Madame Geneviève Blondin, membre parent, est absente.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon et appuyée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 AVRIL ET DU 27 MAI 2014

L'adoption telle que modifiée des procès-verbaux est proposée par Madame Geneviève Auger et appuyée par Madame Denise Brunet.

Adoptée l'unanimité.

4.1 AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 27 MAI 2014 : SERVICE DE TRAITEUR 2014-2015 (pour convenir)

Madame Stéphanie Plourde a contacté le Traiteur Félix afin de discuter du renouvellement du contrat pour la prochaine année scolaire. Le prix d'une portion passera à 4,95\$, une augmentation de 0,10\$. Madame Plourde a la possibilité d'aller visiter le traiteur d'ici au 23 juin. Malheureusement, les parents n'ont pas la possibilité d'ajouter des menus pour leur enfant au courant du mois. Si un enfant a un plus gros appétit, les parents peuvent commander un deuxième repas ou commander un petit pain. Tous les menus sont approuvés par la Commission scolaire et par une nutritionniste.

La résolution #1314-16 convenue à la dernière réunion est donc caduque. Elle est remplacée par une nouvelle proposition.

Résolution # 1314-16 : proposée par Madame Julie Lauzon et appuyée par Madame Lyne Hupée et adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. MOT DU PRÉSIDENT

Dépôt de la liste de correspondance : Document sur la gestion du service de garde (voir point #16.1)

Le président, monsieur Patrice Dugal, annonce qu'il renonce à son poste de président et à la deuxième année de son mandat comme parent membre du Conseil d'établissement.

7. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Nicolas nous informe des différents éléments suivants :

- 1) La lettre annonçant le spectacle de musique (version papier et courriel) a été envoyée la journée même. Il y aura participation des parents de l'OPP pour la

vente de desserts. D'autres parents bénévoles sont demandés. Le spectacle de musique aura lieu le 19 juin prochain.

- 2) Le 12 juin, lors de la journée pédagogique, aura lieu la journée d'accueil pour le préscolaire.
- 3) Le 20 juin aura lieu la demi-journée d'activité à la piscine du parc LaSalle. Des parents bénévoles sont aussi demandés.
- 4) L'activité avec l'école de soccer de l'Impact s'est terminée par un tournoi avec d'autres écoles de Lachine ainsi que d'autres commissions scolaires. Les équipes de l'école sont arrivées 7^{ème} et 8^{ème} et les élèves ont beaucoup aimé.
- 5) Campagne de financement (suivi) : Les élèves de l'école ont finalement fait 71 200 cubes d'énergie pour le Défi Pierre Lavoie. C'est une très bonne participation des élèves. Par contre, nous n'avons pas de nouvelle concernant la commandite de l'équipe des Canadiens.

8. CODE DE VIE 2014-2015 (pour approbation)

Un document présentant le code de vie pour la prochaine année scolaire a été déposé et présenté par la direction. Les modifications, ajouts et reformulations sont indiqués en gris.

Résolution #1314-21 : proposée par Geneviève Auger, appuyée par Julie Lauzon et adoptée à l'unanimité.

9. LISTES DES FOURNITURES SCOLAIRES 2014-2015 (pour approbation) et 10. LISTES DE MATÉRIEL DIDACTIQUE PÉRISSABLE 2014-2015 (pour établir)

La CSMB vient d'établir une nouvelle politique concernant les fournitures scolaires et le matériel didactique périssable que le CÉ doit approuver. Ces nouvelles règles doivent être suivies par les enseignants et l'école. Le matériel didactique périssable doit être du matériel dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe. L'école ne peut exiger une marque précise pour le matériel. De plus, aucune activité ou sortie ne peut s'y retrouver.

Résolution #1314-17 : proposée par Madame Denise Brunet, appuyée par Monsieur Patrice Dugal et adoptée à l'unanimité.

Un document présentant les listes de fournitures scolaires pour chaque niveau à acheter par le parent a été déposé et présenté par la direction de l'école. Il a été suggéré de rajouter une note à l'effet que l'école encourage la réutilisation du matériel d'une année à l'autre.

Résolution #1314-19 : proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon, appuyé par Madame Geneviève Auger et adoptée à l'unanimité.

Un document présentant les listes de matériel didactique périssable pour chaque niveau à payer par le parent a été déposé et présenté par la direction de l'école. Les coûts sont légèrement différents par rapport à cette année (augmentation pour la maternelle ainsi que de la deuxième à la sixième année; diminution pour la première année).

Résolution #1314-18 : proposée par Madame Geneviève Auger, appuyé par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier et adoptée à l'unanimité.

Présentation par Monsieur Benoît Blanchette, directeur général du magasin Bureau en gros de Côte-Saint-Luc de la vente de fourniture scolaire au mois d'août au gymnase de l'école. Les 20 et 21 août prochain, de 13h00 à 19h00, les parents pourront se procurer tout le matériel nécessaire. Les fournitures scolaires pour chaque niveau ainsi que des sacs à dos, boîte à lunch et étui à crayon seront en vente. Comme les parents qui ont profité du service l'an passé ont bien aimé, l'expérience est reprise une deuxième année. L'an dernier, près de 4 000\$ de vente ont été faits pour un retour d'environ 720\$ à l'école (soit environ 15 % de la valeur des ventes). Ce qui représente 26% des élèves de l'école, soit 67 listes scolaires et 13 listes d'autres écoles. Cette année, la publicité sera augmentée. Il y aura deux affiches, une sur le babillard du service de garde et l'autre à l'entrée. Un rappel sera également fait lors de la remise des bulletins le 9 juillet. Monsieur Blanchette fera une estimation des prix pour les listes de chacun des niveaux. Le prix le plus bas possible pour chaque article est recherché. Pour faciliter le déroulement des deux journées, Monsieur Blanchette aimerait que trois parents bénévoles puissent l'aider. L'OPP pourrait être appelé à contribution.

Résolution #1314-20 : permission pour la vente de fourniture scolaire à l'école par Bureau en gros, proposée par Geneviève Auger, appuyée par Anne-Marie Talbot-Fournier et adoptée à l'unanimité.

11. SORTIES ÉDUCATIVES (pour approbation)

Les enseignantes présentent les sorties qui auront lieu d'ici à la fin de l'année scolaire.

13 juin : les groupes 102, 201 et 202 iront visiter le Biodôme et le Planétarium.

20 juin en après-midi : toute l'école ira se baigner à la piscine du parc LaSalle.

Résolution #1314-22 : proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon et appuyée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier et adoptée à l'unanimité.

12. SORTIES ÉDUCATIVES DU SDG 2014-2015 (pour approbation)

Pour la prochaine année scolaire, Madame Stéphanie Plourde a fait appel à l'organisme Les Promotions Zone pour l'organisation des activités. Il s'agit d'une agence d'activités qui organise et planifie les activités au même coût que si elles étaient organisées par le service de garde. Madame Plourde nous a présenté la liste des activités offertes pour la prochaine année scolaire.

19 septembre : Nid'Otruche (à St-Eustache)
10 octobre : Croisière AML (minicroisière de 90 minutes dans le Vieux-Port de Montréal)
14 novembre : Équitation 1101 (équitation avec une thématique de cowboy à La Présentation)
25 novembre : L'Astuce (défis à relever dans un fort à Terrebonne)
5 décembre : Camp Youhou (challenge absolu à St-Jean-sur-le-Richelieu)
13 janvier : Clip'n Climb (escalade à Laval)
26 janvier : Goudurix (activité et spectacle de cirque à l'école)
13 février : Quilles Excellence (Quilles, Laser tag et pizza à Anjou)
27 février : Guêpe (forfait fou de la neige au parc du Bois-de-Liesse)
20 mars : AES (fort extrême à l'école)
24 avril : cinéma et restau (film au cinéma du Marché Central avec repas chez Boston Pizza)
7 mai : Parc Exalto (parcours aérien à la Place de l'esplanade du Parc Olympique)
10 juin : Base de Plein air Les Cèdres (thème sur le Far Ouest dans l'ouest de Montréal)

Résolution #1314-23 : proposée par Madame Lyne Hupée, appuyée par Madame Julie Lauzon et adoptée à l'unanimité.

13. POINTS DES ENSEIGNANTS

Premier cycle : Madame Denise Brunet nous informe qu'il reste quelques évaluations à faire ainsi que des fêtes spéciales de fin d'année. La troisième étape est importante puisqu'elle représente 60% de l'année scolaire.

Deuxième cycle : Madame Brigitte Roth-Biquillon nous informe que les évaluations de fin d'année scolaire sont presque terminées. Madame Roth-Biquillon nous a également remis une lettre adressée au CÉ par l'orthopédagogue de l'école, Madame Ginette Majeur. L'objet de la lettre est le besoin urgent d'outils technologiques pour les élèves en difficulté. La direction nous informe qu'il n'y aura pas de réponse donnée au CÉ concernant l'objet de la lettre, mais que des achats seront faits.

Troisième cycle : Madame Marie-Claude Richer nous informe que les examens sont presque terminés.

14. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas eu de rencontre du CRPRS depuis la dernière rencontre du CÉ. Par contre, Madame Anne-Marie Talbot-Fournier présente les points discutés lors de la rencontre du 21 mai qui n'ont pas été abordés lors de la réunion du CÉ du 27 mai dernier :

- Cette année, il y a eu un retour plus élevé que prévu de la taxe scolaire (CGTSIM) pour l'ensemble des écoles de l'Île de Montréal. Par contre, la CSMB va recevoir moins d'argent. Certaines écoles du regroupement sud vont recevoir plus d'argent, mais la majorité des écoles (dont plusieurs situées à Verdun) vont en recevoir moins. Des mesures transitoires pour les écoles touchées sont prévues.
- Faire attention à une autorisation présente dans l'agenda de plusieurs écoles (accord parental pour la prise de photo des enfants). S'assurer que le texte précise que l'autorisation est valide pour la prise de photo d'activités scolaires uniquement (pas de film, ni d'utilisation autre que celle pour l'école).
- Un nouveau camp de jour aura lieu à l'école Cavalier-de-Lasalle cet été. Il s'agit d'un camp sur la robotique s'adressant aux élèves de la 5^{ème} année du primaire jusqu'aux élèves de secondaire trois.
- Une consultation sur le Plan stratégique 2014-2018 de la CSMB a eu lieu. Les parents présents ont proposé quelques modifications au texte.

15. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Madame Stéphanie Plourde nous informe qu'il y aura un sondage sur la possibilité d'ouvrir le service de garde les 25-26 et 27 août prochain. Pour que le service soit offert aux familles, il faut qu'il y ait un minimum de 35 élèves inscrits et que le paiement soit fait d'avance. Une lettre pour l'inscription des élèves aux deux demi-journées pédagogiques de la rentrée sera envoyée en même temps.

16. DIVERS

16.1 Dépôt d'un document présenté par les parents concernant la gestion et l'administration du service de garde. 14 familles se sont regroupées et ont décidé d'écrire un document à remettre au CÉ pour discuter de certains points à propos du service de garde (sécurité, gestion du service de garde et du personnel, l'environnement et la pédagogie). Les parents présentent ce document dans le but d'améliorer le service de garde que fréquente leur(s) enfant(s). La direction nous mentionne qu'il n'y aura pas de réponse donnée au CÉ suite au dépôt du document.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Ayant épuisé tous les points à l'ordre du jour, Monsieur Patrice Dugal propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.

Patrice Dugal
Président du CÉ

Anne-Marie Talbot-Fournier
Secrétaire du CÉ